



CALENDRIER – 2026

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE LIMITE POUR DÉPOSER LES DOCUMENTS CONFORMES LES DOCUMENTS DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉS LE JEUDI À 16 H AU PLUS TARD	SÉANCE DU CCU LUNDI 10 H * (SÉANCE À HUIS CLOS)	SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 3 ^e LUNDI DU MOIS (19 H)
1 ^{er} janvier	12 janvier	19 janvier
29 janvier	9 février	16 février
26 février	9 mars	16 mars
2 avril	13 avril	20 avril
30 avril	11 mai	18 mai
28 mai	8 juin	15 juin
2 juillet	13 juillet	20 juillet
30 juillet	10 août	17 août
3 septembre	14 septembre	21 septembre
1 ^{er} octobre	* mardi 13 octobre	19 octobre
29 octobre	9 novembre	16 novembre
26 novembre	7 décembre	14 décembre

*** Le calendrier est à titre informatif et est sujet à changements.

Note :

Il est préférable de déposer les demandes dossiers le plus rapidement possible afin d'augmenter les possibilités de traitement pour le CCU suivant.

Les demandes devront être complètes et conformes aux règlements municipaux au moment du dépôt. Aucun document en retard ne sera accepté.

Il est important de noter qu'un dépôt de documents ne garantit pas que le dossier sera traité au CCU suivant. Cela dépend du type de dossier, de son analyse et des modifications à apporter au besoin.